



Parti socialiste
jurassien

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Question écrite

No

Classe de pré-préapprentissage « PréPa » pour réfugiés, quel bilan ?

La population jurassienne issue des récentes migrations, au bénéfice d'un permis F ou B, réside maintenant dans notre canton depuis plusieurs années.

Il est à notre sens primordial que ces personnes s'intègrent à notre société, puissent vivre de leur travail et ainsi donner un nouvel élan à leur vie, sans être à charge de la collectivité. Chaque réfugié-e souhaite ardemment trouver sa place et pouvoir subvenir, avec ses propres moyens et dignité, à son existence.

L'AJAM a mandaté Avenir Formation pour mettre en place une structure de formation particulière, une année de pré-préapprentissage dans le but que les jeunes migrants puissent suivre cette dernière et ensuite possiblement débiter une formation certifiante.

Le but de cette année de pré-préapprentissage est une mise à niveau pour une intégration à un cursus de formation tel que le pré-apprentissage, l'AFP voire le CFC.

Le groupe socialiste souhaite connaître le **bilan** du fonctionnement de la classe de « PréPa » et l'avis du Gouvernement sur ce dernier :

- **Le Gouvernement peut-il rappeler quels sont les critères d'admission à cette classe ?**
- **Quelle appréciation le Gouvernement porte-t-il sur la classe PréPa depuis son ouverture (objectifs de départ, résultats obtenus, facteurs de succès) ?**
- **Plus particulièrement, combien de jeunes ont intégré la classe PréPa et partant, combien ont pu poursuivre ou poursuivent actuellement un projet professionnel (études, place d'apprentissage, etc.) ?**

- Par ailleurs quelle place est donnée aux stages en entreprise durant cette année PréPA et plus généralement, comment se passe la collaboration avec les entreprises régionales ?
- Enfin, le Gouvernement envisage-t-il des mesures d'amélioration ou un renforcement de cette structure afin d'augmenter les perspectives de formation/d'emploi pour un nombre croissant de jeunes migrants ?

Le groupe socialiste remercie par avance le Gouvernement pour sa réponse.



La responsable : Mélanie Brulhart

Delémont, le 28 mars 2018

